



SENTHEIM INFOS

Avril 2010

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le printemps est à notre porte. De temps en temps, un chaud rayon de soleil nous fait rêver à la belle saison. Le mois d'avril arrive et nous pouvons envisager de retourner au jardin.

Pour vous en donner envie, nous vous proposons, comme l'année précédente, la possibilité de participer à une commande groupée dans le cadre des achats communaux pour le fleurissement du village.

Profitez de cet achat de groupe. Des fleurs à domicile, sans avoir à se déplacer, c'est bon pour la nature. Mais, cela sera aussi agréable pour nos yeux car les couleurs des massifs de fleurs mettront notre village en valeur.

Dans ce but, nous avons décidé d'encourager le fleurissement de la traversée du village en offrant aux habitants de la Grand'rue quelques fleurs.

Concourir pour une première fleur pourrait être un objectif pour notre commune.

Nous encourageons cet effort de fleurissement en vous informant que le « Concours des Maisons Fleuris » est reconduit en 2010.

Comme les années précédentes, nous avons procédé au nettoyage de printemps en participant à l'opération « **Haut-Rhin Propre** ». J'ai le plaisir de remercier tous les participants, adultes et jeunes d'avoir pris de leur temps, samedi matin 27 mars, pour cette action importante puisque le plateau de la camionnette totalisait une soixante de sacs remplis de déchets divers.

Nettoyer, fleurir, embellir, voilà de nobles tâches à remplir. Je vous remercie, vous tous, qui contribuerez par vos actions, à donner à notre village un air de printemps.

Le printemps, c'est aussi le retour des cigognes. Et celui-ci mérite parfois quelques préparatifs. Ainsi, nous avons fait effectuer une intervention au presbytère, le jeudi 18 mars. Il y avait nécessité de délester le nid d'une masse de branchages trop importante. Cela a été l'occasion de rabaisser le support du nid pour en améliorer la sécurité.

Enfin, le même jour, 2 classes de l'école élémentaire ont préparé deux nouveaux nids qui ont été installés près du verger communal.

Les cigognes sédentaires ont fait l'objet de soins attentifs tout au long de la mauvaise saison. Je remercie tout particulièrement Monsieur Marcel Mattauer, Maire Adjoint Honoraire qui a assuré leur nourrissage durant toute cette période.

A la belle saison, c'est également le retour dans les forêts. Vous trouverez dans ce numéro un article qui rappelle quelques règles pour une bonne utilisation de la forêt.

A tous et à toutes, bon printemps.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

ROSALA BOUGONNE

Rosala : Mais qu'est-ce qui se passe ici ! Pour commencer, tout un troupeau d'enfants passe sous mon nez en caquetant ! Ils feraient mieux de faire des maths ! Et là, regardez-moi cet énorme camion. Il va finir par enfoncer le mur de l'église ! Voilà qu'un gros bras métallique s'élève, il monte vers moi, des hommes sont installés dans une cage. Ils sont sur le toit du presbytère... Ils touchent à notre nid ! Storki, au secours !

Storki : Calme- toi, Rosala. Ils veulent juste abaisser notre nid de 30cm et aérer celui-ci, après cet hiver rigoureux. Regarde, tout est propre, ils ont même nettoyé les gouttières. Arrête de voleter comme une folle, on ne te veut pas de mal !

R : Qu'est-ce que font ces gamins à se balader de bon matin, « Monsieur je sais tout » ?

S : L'APRECIAL leur présente un diaporama qui leur explique notre vie, à nous, les cigognes : construire un nid, la ponte, nos petits, notre nourriture...

R : Storki, je vois deux nids vides, dans la cour de l'école. Tu paries qu'ils ont viré des amis ? Ces hommes nous veulent du mal !



S : Bien sûr que non ! Nous avons aussi nos problèmes d'urbanisation. Ces deux nids sont neufs. Regarde, les enfants les préparent en les garnissant de branchages d'arbustes, surtout de saules qui sont plus souples et pour finir ils rajoutent du crottin de cheval, le grand luxe pour les prochains propriétaires !

R : Pas à côté de nous, j'espère, pas de jeunes couples qui se chamailleront et se pavaneront devant notre nez !

S : Ecoute Rosala, arrête de râler. Ces deux nids seront installés près du verger communal, tout près de la Doller. Les nouveaux locataires sont des veinards !

R : Bon...J'espère que les enfants ont tout appris sur nous. Nous sommes tellement exceptionnelles...

S : « Du esch's hoch im Kopf, Rosala ! » (Tu as la grosse tête.)



Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Durant tout le mois de mai, des bénévoles passeront chez les habitants de SENTHEIM pour recueillir des dons au profit de la LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité Départemental du Haut Rhin.

Réservez leur un bon accueil.

Ces dons sont destinés principalement à la recherche fondamentale, aux équipements hospitaliers, aux aides aux malades, à leurs proches et aux associations de malades et anciens malades.

Le nombre de bénévoles s'amenuise d'année en année. Pourtant la maladie, elle ne désarme pas. Et nous connaissons tous quelqu'un qui lutte contre ce fléau et qui espère que la recherche trouvera rapidement un remède au mal qui le ronge.

Nous ne pouvons pas faire grand chose. Sauf, peut être, donner un peu de notre temps et nous joindre à ceux et celles qui déjà se sont rendus compte de l'importance de cette quête.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à Marie HINGRE au 03 89 82 50 82

En 2009, 4301.65- € ont été collectés à SENTHEIM. Merci à tous les généreux donateurs.

SPÉCIAL FLEURISSEMENT

Avec l'arrivée du printemps, aspirez-vous à voir votre maison fleurie ? Pour faciliter vos achats de fleurs, la municipalité a décidé de vous faire bénéficier des tarifs préférentiels accordés à la commune.

Si vous êtes intéressé, veuillez compléter le bon de commande joint à ce numéro de Sentheim Infos, l'accompagner de votre règlement (*libellé à l'ordre des établissements ZIEGEL*) et faire parvenir le tout à la Mairie **avant le 19 avril**.

La livraison aura lieu le 7 ou 8 mai à la Mairie et vous en serez averti.

Marc PERRIN

Président du comité consultatif
"Environnement et cadre de Vie"

UN VILLAGE FLEURI

L'hiver a été long. Ouvrons nos fenêtres, attaquons-nous à nos jardins qui ont assez dormi. Fleurissons nos maisons. Le passant dira : « As-tu vu cette belle palette de couleurs, dans ce jardin en fleurs ? » Ou alors, « un seul géranium, quelle tristesse ! »

Rendons notre village accueillant, convivial, coloré, gai ! Cette année, la commune reconduit

« **LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** ».

Ne soyons pas le dernier village de la vallée à ne pas être fleuri ! C'est un plus pour le tourisme. Ne sommes-nous pas déjà le village des cigognes ? Si en plus le village est plus accueillant grâce à nos fleurs...

Alors, à vos jardinières et vos jardins, c'est le moment, c'est le printemps !!!

Françoise NAEGELEN

DATES DES BATTUES POUR LA SAISON 2010/2011

Des battues auront lieu, sur le lot 1 situé à la sortie des zones habitées, après le pont des vignes et vers les hauteurs (direction Bourbach-le-Bas, Lauw), les :

15/16	avril	2010 (Sanglier)
17	avril	2010
15/16	mai	2010 (Chevreuil)
25/26	septembre	2010 (Petits gibiers : Faisans)
09/10	octobre	2010 (Petits gibiers : Faisans)
23/24	octobre	2010
06/07	novembre	2010
20/21	novembre	2010
04/05	décembre	2010
18/19	décembre	2010
08/09	janvier	2011
15/16	janvier	2011
29/30	janvier	2011 (Fermeture)

CHAMPIONNE

Nous avons appris par la presse qu'une jeune fille de Sentheim était vice-championne d'Alsace de karaté. Il s'agit de Lauriane WIRTZ, 11 ans, élève au CM2. Bientôt, elle ira défendre son titre à Paris. De tout cœur, nous la félicitons et l'encourageons. Bravo, Lauriane, tu nous fais honneur !

15^{ème} ÉLAN DES DAIMS



Le 16 mai 2010 aura lieu la 15^{ème} édition de l'Élan des Daims, organisée par l'association Sentheim Animations. Cette course pédestre est inscrite au Trophée des Vosges depuis 2004. Elle se déroule sur 15 km, sur les collines et plateaux de la montagne sous-vosgienne, sur des chemins ruraux et forestiers et sentiers de montagne. Dommage de ne pas pouvoir admirer le paysage ...

La course de 15 km est ouverte aux cadets, juniors, seniors et vétérans. Des courses auront lieu également pour les jeunes, dans le parc de la Maison Saint Jean. Nous attendons plus de 200 coureurs, cette année.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site de notre commune, dans l'onglet "Associations" puis sous "Sentheim Animations".

La qualité de l'accueil et de l'organisation, mis en avant par les coureurs, n'est possible qu'avec plusieurs dizaines de bénévoles. Si vous avez quelques heures à partager dans cette aventure, vous pouvez prendre contact, avant le 15 avril, avec Annick Ehret au 03.89.82.82.43 ou ehret.christian@tv-com.net ou Daniel Zutter au 03.89.82.59.18 ou dzutter@numericable.fr

Bonne course aux participants et merci d'avance aux bénévoles.

Daniel Zutter

POUR FLEURIR LE VILLAGE

Dans le but de mieux fleurir le village, la municipalité a décidé d'offrir à chaque logement (appartement ou maison) de la Grand'rue :

- soit une jardinière contenant trois pieds de fleurs,
- soit 8 pieds de fleurs sans jardinière.

En fonction des résultats obtenus, cet essai pourrait être reconduit l'année prochaine en l'étendant à d'autres rues du village.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie avant le **19 avril** en retournant le bulletin ci-dessous.

Nom, prénom :

Adresse :

3 fleurs avec jardinière ☐

8 fleurs sans jardinière ☐

OPÉRATION HAUT-RHIN PROPRE

Ce matin-là, le 27 mars, malgré le temps maussade, élèves, parents, enseignants, membres d'associations, de la municipalité et du conseil municipal des enfants, s'étaient rassemblés dans la cour de l'école élémentaire, fin prêts pour le grand nettoyage de printemps de la commune de Sentheim.

Après s'être munis du parfait équipement, à savoir gants en caoutchouc, sacs de plastique, voire même pinces spéciales... six groupes partirent à l'assaut des endroits les plus stratégiques du village! Au bout de deux heures de travail consciencieux, tous avaient redonné à la nature, la propreté dont elle a besoin pour sa flore et sa faune.

Cette matinée se termina par une joyeuse collation bien méritée et fort appréciée de tous.

Un grand merci à tous les participants de la part du comité consultatif "Environnement et Cadre de Vie".



FOOTBALL-CLUB DE SENTHEIM

Le comité du Football-Club de Sentheim vous informe du passage, durant tout le mois d'avril, des membres du club pour vous proposer les cartes de membres pour l'année 2010.

Par avance, nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Mardi	6 avril	:	Jeux de cartes à la MARPA de la Doller
Mardi	13 avril	:	Jeux de cartes à la MARPA de la Doller
Jeudi	22 avril	:	Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"
Mardi	20 avril	:	Jeux de cartes à la MARPA de la Doller
Dimanche	25 avril	:	Concours de pêche à l'étang Marcel
Mardi	27 avril	:	Jeux de cartes à la MARPA de la Doller
Dimanche	2 mai	:	Marche gourmande organisée par les sapeurs-Pompiers de Sentheim
Vendredi	7 mai et		
Samedi	8 mai	:	Loto organisé par la société de pêche "Le GRUMBY"
Dimanche	16 mai	:	16 ^{ème} élan des daims organisé par Sentheim Animations
Dimanche	23 mai	:	Critérium régional organisé par les Cyclos de la Doller

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 mai 2010

MAISON DE LA GÉOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

" Venez découvrir notre association de la Maison de la Géologie et de l'Environnement de Haute Alsace à l'occasion de son assemblée générale qui aura lieu le 9 avril à 18h et se tiendra à l'espace Schuffenecker de Sentheim. Nous recherchons des membres actifs pour venir nous aider et pour faire partie du conseil d'administration. En contrepartie, des sorties de découvertes géologiques dans la région et des conférences sont organisées pour les membres de l'association."

Stéphanie COLICCHIO

Géologue - animatrice

Association "Maison de la Géologie de Haute Alsace"

site internet: <http://sentheim.geologie.free.fr>



4^{ème} ÉDITION DE FESTI-DÉBAT



La 4^{ème} édition du Festi-Débat aura lieu les 23,24 et 25 avril à la salle polyvalente de Sewen.

Le thème de cette année est « Quelle éducation pour les générations futures ? »

Venez savourer et rencontrer de nombreuses associations qui vous feront vivre des témoignages, des convictions, et des actions qu'elles mènent au quotidien. Soutenez et adhérez aux projets que vivent ces associations et goûtez aux différentes spécialités culinaires qui vous seront proposées!

Decouvrez en famille un mélange de musiques, de chansons, de couleurs et d'émotions avec une belle diversité artistique.

Participez aux débats, aux ateliers et assistez aux nombreuses animations qui ponctueront ce week-end.

Le programme :

- De nombreux ateliers proposés par les associations sous forme de jeux, d'expositions, de bricolage... (Education à la non-violence, à l'environnement, aux Droits de l'Homme, au développement, à l'inter culturalité...),
- De nombreuses associations locales, culturelles, et engagées...,
- De nombreuses animations, pour les enfants et les plus grands (Contes, jongleurs et autres arts du cirque, spectacle musical, ludothèque, jeux et animations autour de l'environnement...),

Vendredi 23 avril :

Ouverture des portes à **19h**.

Mot et pot d'accueil.

20h30 : Concert avec Jesers (Musique du monde)

23h : Fin de la soirée

Samedi 24 avril :

Ouverture des portes à **14h**.

16h à 18h : Débat « Quelle éducation pour les générations futures ? »

18h30 à 19h15 : GAïArde (chanson belle et verte /chansons bio)

19h30 à 2h : Concerts

Dimanche 25 avril :

Ouverture des portes **10h** avec petit déjeuner « bio » sur place.

10h30-12h : Table ronde « Education : quel rôle des parents ? »

13h : Animation musicale avec Acorps de Rue

14h : Fables et poèmes d'actualité : Pistil l'Ardéchois

15h-17h : Table ronde « L'Education, et ailleurs comment ça se passe ? »

17h : Fin de la manifestation

Tarif libre la journée, 3€ à partir de 18h30.

Restauration et buvette sur place.

Navette gratuite qui dessert tous les villages de la vallée.

Informations complémentaires sur :

Myspace : <http://myspace.com/festidebat>

Blog : <http://festi-debat.blog4ever.com>

Email : esti.debat.sewen@gmail.com

Tel. : 06.74.51.73.07

FORÊT ET LOISIRS

Les promeneurs exercent différentes activités en forêt. Ils cueillent fleurs et champignons, se promènent avec leur chien. Certains pratiquent également le bivouac ou allument des feux. Quelles sont les règles qui régissent ces activités et que faire pour les réguler ?

? La forêt : un espace partagé avec différentes catégories de loisirs

• Chasse

Respectez les délais de publication des dates de battues et pensez à bien mettre en place la signalisation des zones concernées. Si un promeneur se trouve par mégarde dans le périmètre de la battue, fournissez lui un autre itinéraire. Par ailleurs, n'hésitez pas à partager votre passion s'il y a une demande.

? Que peut faire le promeneur en forêt ?

• Cueillettes et ramassages de sous produits forestiers

Les fruits, champignons, fleurs, etc., appartiennent au propriétaire de la forêt. Les ramasser peut être considéré comme un vol* et il est interdit de mener une activité commerciale avec les produits cueillis chez autrui, sans que le propriétaire ne l'autorise.

Il existe toutefois des tolérances en forêt domaniale. Les communes peuvent interdire la cueillette dans leurs forêts et des exemples de permis de cueillir existent en forêt privée.

• Chien en forêt

Dans les bois et forêts, la loi interdit de promener son chien non tenu en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin**. De plus, il est interdit de laisser divaguer son animal, c'est-à-dire de le laisser échapper au contrôle vocal de son maître, en toutes conditions.

Un chien poursuivant un animal peut être considéré en action de chasse. Le propriétaire de l'animal peut être poursuivi pour chasse sans permis ou chasse sans autorisation sur le terrain d'autrui.

*Art.R.331-2 du code forestier

** Art.1. de l'arrêté du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989

• Feu et forêt

La loi*** interdit de faire du feu en forêt et à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Effacez rapidement les places à feu sauvages, qui pourraient devenir par la suite une source d'incitation pour d'autres usagers.

• Bivouac et camping sauvage

Ces pratiques sont généralement tolérées, à condition de respecter quelques règles.

Le randonneur doit obtenir l'autorisation du propriétaire. Il est préférable de s'assurer que le promeneur possède une assurance responsabilité civile ou une carte de membre d'un club qui peut s'y substituer.



Contextes particuliers

Les indications fournies dans ce document ont un caractère général. Il arrive qu'une réglementation locale soit plus contraignante, en particulier dans les zones qui bénéficient d'un statut de protection.



*** Art. L322.1 du code forestier complété par des arrêtés préfectoraux dans chaque département.